



### Danger pour l'AAH !

#### L'APAJH refuse l'intégration de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) au sein du Revenu Universel d'Activité (RUA)

*Ci-dessous quelques extraits du communiqué de la Fédération APAJH que vous pourrez lire dans son intégralité sur notre site internet :*

« Le Gouvernement organise depuis six mois une parodie de concertation, dans le cadre de la préfiguration du futur Revenu Universel d'Activité (RUA). Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et se fixe comme objectif de fusionner la plupart des minima sociaux en une allocation unique, **intégrant l'AAH, avec une contrepartie d'activité travail.** »

« Or, la logique du Revenu Universel d'Activité est totalement inadaptée aux personnes en situation de handicap. »

« **L'AAH n'est pas un minima social. Nous nous mobiliserons dans les prochaines semaines pour la défendre et plus largement, pour faire entendre la voix des personnes en situation de handicap.** »



### Habiter chez soi...

Choisir et s'approprier son « chez soi »

Ce sera le thème du prochain congrès de la Fédération en juin 2020. Pour l'APAJH, « habiter » ne se limite pas à un lieu ni d'avoir un toit. **C'est vivre, aimer, agir, être citoyen parmi et avec tous les autres.**

La réflexion sur cette vaste question ne peut se faire qu'avec la participation active de celles et de ceux qui sont les premiers concernés : les personnes accompagnées dans les établissements APAJH dans l'Eure. **Rien pour eux, sans eux !**

En janvier/février, au sein de l'ESAT, nous débattons avec les personnes accompagnées adhérentes de l'association et avec toutes celles qui le voudront bien pour définir ensemble ce que veut dire « Habiter », pour faire connaître leurs besoins, leurs choix et leurs préférences.

**Un débat sera organisé également avec les familles.**

**Quatre personnes accompagnées adhérentes de l'association vont participer régulièrement aux travaux de notre Conseil d'Administration.**

### Une nouvelle direction pour les Etablissements gérés par la Fédération APAJH dans l'Eure

**Directeur des établissements de l'Eure :**

M. Hugues TITARD

**Directeur adjoint « Pôle professionnel – EA – ESAT de l'Eure » :** M. Olivier TALFUMIER

**Directrice adjointe « Pôle social/habitat » de l'Eure :** Mme Anne-Marie GOLAB

**Cheffe de service ESAT de l'Eure :**

Mme Anne-Sophie VIEL

**Cheffe de service SAVS/CAJT de l'Eure :**

Mme Valérie GOUEFFON

**Une ou un chef(fe) de service pour les Foyers de Saint Sébastien et Francheville est en cours de recrutement.**



### Une section locale APAJH créée à Gisors

La section locale a pour objectifs de défendre les droits et les intérêts des personnes en situation de handicap et de leurs familles, personnes accompagnées ou non par les établissements APAJH. Elle sera amenée à collaborer avec les responsables des établissements APAJH de Gisors, les autres associations et les collectivités locales du secteur.

**Son président est :** Pierre TRAMIER

**Le bureau est constitué de :**

Nicole BELLON, Louis CAU, Cédric DELAINE, Gilles GORON, Cyril GORON, Roger THEBAUT

## Le Réseau Ecole Inclusive 27 (REI 27)



Le Réseau Ecole Inclusive 27 est constitué de 14 associations et partenaires dont l'AD APAJH de l'Eure qui a contribué à sa création et qui participe à son animation.

Pour 2019/2020, le REI 27 a décidé d'organiser des réunions publiques dans plusieurs communes de l'Eure : Val de Reuil – St André de l'Eure – Evreux – Louviers – Vernon. La liste reste ouverte.

Nous voulons faire connaître les associations aux parents des enfants en situation de handicap scolarisés pour qu'ils ne se sentent pas seuls face aux problèmes rencontrés. Nous voulons aussi que le débat sur l'école inclusive soit partagé par les familles directement concernées par le handicap, la maladie ou les difficultés de leurs enfants et plus largement par les enseignants, les AESH, les personnels des communes, les élus et par toutes les autres familles.

**L'école inclusive concerne toute la société !**

**L'Association APAJH de l'Eure est désormais représentée dans le Comité départemental des usagers de l'école inclusive.**

**La Fédération APAJH prépare un évènement national sur l'école inclusive pour la période 2020/2021.**

## Groupes inter-associatifs « Vie affective et sexualité »

Le Groupe inter-associatif « Vie affective et sexualité » est constitué de professionnels de plusieurs associations et du Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Eure. Il est animé par des militants de l'APAJH de l'Eure et se réunit régulièrement depuis février 2015.

La loi de 2005 a entraîné des évolutions dans la société et dans les établissements médicosociaux mais il reste bien des progrès à faire en ce qui concerne l'intimité, la vie affective et la sexualité des personnes en situation de handicap.

Les objectifs du groupe sont de rassembler des outils et aides concrètes à destination des professionnels des établissements et des personnes accompagnées, de répertorier les supports susceptibles d'ouvrir sereinement le débat avec les familles et les membres des Conseils d'Administration des associations, d'informer via son site internet <https://www.amours-handicap27.fr/> et enfin, d'aller à la rencontre des professionnels pour sensibiliser à la problématique, permettre l'expression des attentes, échanger sur les initiatives déjà mises en place...

4 réunions avec des professionnels du médicosocial de l'Eure ont eu lieu et, suite à la sollicitation d'établissements, le groupe est également intervenu sur site.

Un colloque est en préparation pour mars 2021.



## Accueil des personnes en situation de handicap à l'hôpital

L'association départementale APAJH de l'Eure participe aux travaux du Comité de pilotage Handicap du Centre hospitalier d'Evreux afin de proposer une offre de soins accessible et adaptée aux personnes en situation de handicap (demandes de RDV, consultations, hospitalisations).

**Au CHU de Rouen, les choses sont plus avancées. Pour une consultation ou une hospitalisation d'une personne en situation de handicap, il est possible de solliciter Mme Amélie CABY, infirmière coordinatrice de Handiconsult au 02 32 88 87 89 ou [handiconsult@chu-rouen.fr](mailto:handiconsult@chu-rouen.fr)**

**En cas d'urgence, le CHU dispose d'aménagements accessibles (salle d'attente isolée) mais il faut prévenir par téléphone l'arrivée d'une personne en situation de handicap.**

**Urgences pédiatriques : 02 32 88 80 29**

**Urgences adultes : 02 32 88 89 90**



**HANDICAP ASSISTANCE :  
UN SERVICE D'INFORMATION, D'ECOUTE  
ET DE CONSEIL DE LA FEDERATION APAJH**

**Quels sont vos droits ?**

**Posez votre question au 01 44 10 81 50**

Les lundis et jeudis matin de 9H30 à 12H  
ou bien 24H/24 sur [www.apajh.org](http://www.apajh.org)

### Comité de rédaction de La Lettre

**Michel MIKLARZ**, président ; **Frédérique MOREAU**, vice-présidente ; **Marie-France NOGRETTE**, trésorière ; **Christine MIKLARZ**, secrétaire ; **Michel LECOQ**, secrétaire adjoint